VENTE POUR TAXES

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES D'ETAT.

[illegible] de la Louisiane contre les contribuables en défaut. Paroisse d'Orléans, Cinquième District.

[illegible] Cinquième District, paroisse d'Orléans.)

Nouvelle-Orléans, 13 Octobre 1903.

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par les Contributions et les lois de l'Etat de la Louisiane je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de ladite paroisse dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales mises pour les ventes judiciaires à partir de 11 heures A. M. SAMEDI le 14me jour de novembre A. D. 1903 et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées toutes les propriétés foncières dans le Cinquième District de la Paroisse d'Orléans sur lesquelles sont dûs de ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et au District de Levee d'Orléans pour défaut de collecter des taxes assessées dans les années 1900, 1901 et 1902 y compris intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre 1900, 1901 et 1902, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec frais de dépens.

Le numéro du lot et de l'îlet employé pour la désignation des propriétés annoncées ci-dessus, est celui des tableaux d'assessements pour les années 1900, 1901, 1902 maintenant ouverts et déposés dans mon bureau.

CAREY, B. ou CAREY—	
Taxe d'Etat de 1902	30
Taxe de levée, district d'Orléans	05
Taxe d'Etat de 1901	30
Taxe de levée, district d'Orléans	05
Taxe d'Etat de 1902	30
Taxe de levée, district d'Orléans	05
Total	$1 05

Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les avenues Atlantique et Pacifique et les rues De Armas et Lamarque, désignés comme lots Nos 2 et 3 dans l'îlet no 208, mesurant 64 pieds 4 pouces de face à l'avenue Atlantique sur 123 pieds 6 pouces de profondeur.

ELLEN, PATRICK Est—	
Taxe d'Etat de 1902	15c
Taxe de levée, district d'Orléans	02 1/2c
Taxe d'Etat de 1901	15c
Taxe de levée, district d'Orléans	02 1/2c
Taxe d'Etat de 1900	15c
Taxe de levée, district d'Orléans	02 1/2c
Total	52 1/2c

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues De Armas, Lamarque, les avenues Atlantique et Pacifique, désigné comme lot no 20 dans l'îlet no 208, mesurant 32 pieds 1 pouce de face à la rue De Armas sur 123 pieds 8 pouces de profondeur.

BARPENTIER, CHAS—	
Taxe d'Etat de 1902	$1 80
Taxe de levée, district d'Orléans	30
Taxe d'Etat de 1901	$1 80
Taxe de levée, district d'Orléans	30
Taxe d'Etat de 1900	$1 80
Taxe de levée, district d'Orléans	30
Total	$6 30

Dix-sept lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les avenues Atlantique et Pacifique et les rues De Armas et Lamarque, désignés comme lots Nos 3 à 19 dans l'îlet no 208, lots Nos 3 à 9 mesurant 125 pieds 9 pouces de face à l'avenue Atlantique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur, lot No 10 mesurant 32 pieds 1 pouce de face à la rue Lamarque sur 123 pieds 8 pouces de profondeur, et lots Nos 11 à 19 mesurant chacun 32 pieds 5 pouces de face à la avenue Pacifique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des créanciers de l'Etat, et dans le cas où ledit créancier ne désignera pas une somme suffisante de propriétés je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de toute propriété spécifiée du débiteur à un enchérisseur quelconque pour le montant des taxes dues de l'intérêt et des dépens dûs par ledit débiteur. La vente se fera sans commutation, au comptant contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens et les pénalités.

H. N. UMBACH,
Collecteur de Taxes d'Etat, Cinquième District, Paroisse d'Orléans.

13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

Avis aux créanciers hypothécaires sur propriétés du Cinquième District.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT, Du 5me District, paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 13 Octobre 1903.

Conformément à la section 63, de l'acte 85 de 1888, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur les propriétés indiquées situées dans le Cinquième District, paroisse d'Orléans, lesquelles n'auraient pas acquitté les taxes des années 1900, 1901 et 1902, que j'en commencerai la vente à la porte de la Cour, le SAMEDI, 14 novembre 1903 à 11 heures m. et que nombre de portions de ces propriétés susmentionnées sont maintenant annoncées dans ce journal, et continueront à l'être conformément à la loi préparatoire à telle vente. L'attention des créanciers hypothécaires est spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes et ils sont prévenus d'avoir à prendre avant la vente telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

H. N. UMBACH,
Collecteur de Taxes d'Etat pour le Cinquième District, Paroisse d'Orléans.

13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

AVIS AUX CREANCIERS.

Quartier Commercial versus Arco Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 71,326. Division B.

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette société et à toutes autres personnes intéressées dans ladite société dans les jours qui suivront la présente ordonnance de saisie et qu'on en ait pu prendre pour leurs comptes et bénéfices, de produire devant cette cour leurs réclamations respectives, dûment attestées et vérifiées, pour être payées et homologuées en vertu de ladite ordonnance de saisie.

Par ordre de la Cour. THOMAS O'NEILL, greffier. R. T. Burnes, avocat.

3 oct—3 11 18

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Scientific American.

MUNN & Co. New York

VENTES A L'ENCAN.

Cobb & Hardy.

Installations d'une Laiterie de premier ordre.

La propriété de A. RANTZ, à l'enseignure des rues Penola et Short, près de l'avenue Carrollton.

JEUDI LE 15 OCTOBRE, A 11 HEURES A. M.

30 vaches laitières qui seront vendues offertes sur le marché de 1 taureau 4 bons chevaux de travail 1 wagon à lait 1 charrette à lait 2 jeux de harnais 1 lot de bidons à lait, et tout ce qui appartient à une laiterie de premier ordre.

Conditions—Comptant. Vente à cause de départ.

E. S. COBB,
JAY HARDY, Encanteurs.
Bureau 925 rue Gravier.

Prenez les chars de ceinture Claiborne Coin qui achèterons le plus fort montant sera la chose exposée.

11 oct—12 13 14

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Troisième District.

COTTAGE DOUBLE,

Nos 1918 et 1920 Rue St-Antoine.

Dans l'affaire de la succession d'Alexandre Means.

No 71,486—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 830 rue Gemmes—JEUDI, le 12 novembre 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé le 8 octobre 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, etc., situé dans le troisième district de cette ville dans l'îlet désigné par le numéro municipal 909 borné par les rues Prieur, Johnson, Annette et St-Antoine, ledit lot est désigné par la lettre E et mesurant 32 pieds de face à la rue St Antoine sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un crédit de un et deux ans garanti par hypothèque et les clauses usuelles de sécurité. 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1903, et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant L. A. Martinet, notaire aux frais de l'acquéreur.

11 oct—11 18 25—nov 1 8 15

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DOUBLE.

Nos 3252-3254 rue St-Thomas.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau 727 rue Commune—LUNDI, le 7 novembre 1903, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 5 octobre 1903 dans l'affaire et pour le compte d'Emma M Kaschit femme défaite de Daniel Jung, (Dossier No 71,654) de ladite Cour, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Thomas, Pleasant, Tchoupitoulas et Toledano. Ledit lot consistant du lot 6 et une partie du lot 5 et mesurant 32 pieds 8 pouces 2 lignes de face à la rue St Thomas 185 pieds 8 pouces et 1 ligne le plus près de la rue Pleasant, 35 pieds et 3 lignes dans le fond, et 84 pieds 4 lignes sur la ligne la plus près de la rue Toledano. Les améliorations comprenant le cottage double 3252 et 3254 rue St Thomas.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance en un et deux ans en billets garantis par hypothèque, etc., portant 8 0/0 par an d'intérêt, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred. C. Marr, notaire. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication.

7 oct—7 11 18 25—nov 1 7

Le "Title & Mortgage Guarantee Co., Ltd."

Bureau 314 Hélène Hennen.

Vous assure contre les vices dans les titres de vos propriétés. Titres examinés avec soin. L'examen ne vous coûte rien si le bon n'a pas été émis.

Venez-nous Consulter pour Renseignements.

3 sept—3m mar jeu dim

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 1305 rue Johnson. Bâtisse à deux étages consistant d'une résidence et d'une boutique de barbier anciennement établie.

Succession de Hortense Dielsenschneider et femme.

No 71,225—Cour Civile de District—Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI le 22 octobre 1903 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Hon. signé le 15 septembre 1903 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, numérotée.

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances, droits et appartenances qui dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Conti, Bienville et Bourbon, et mesurant, d'après un plan fait par L. H. Pilie le 11 mai 1892, trente sept pieds neuf pouces de face à la rue Chartres sur quarante trois pieds six pouces environ de profondeur, dix pieds neuf pouces environ de large sur dix pieds neuf pouces environ de haut, ayant une profondeur de soixante pieds environ, entre lignes parallèles, et faisant partie du lot No 2 du plan de l'îlet No 580 du Deuxième District